AQUALYSE

80

Manuel installateur et utilisateur

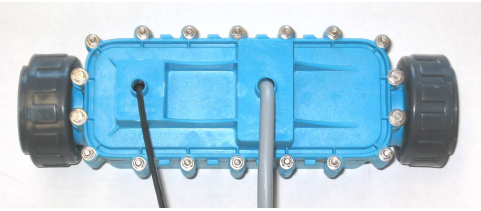

Ce manuel couvre l'installation et la maintenance des électrolyseurs de la gamme **AQUALYSE.**

Respect de l'environnement

L'emballage de votre appareil est recyclable. Participez à la préservation de l'environnement en le disposant dans le bac de recyclage approprié.

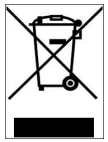

Votre appareil contient de nombreux matériaux recyclables. Il est donc marqué de ce logo. Il vous indique que l' appareil usagé devra être déposé dans un des points de collecte prévu à cet effet.

Consignes de sécurité

L'installation de ce produit nécessite d'intervenir sur les réseaux électriques elle doit donc être conduite par du personnel habilité au risque électrique.

L'AQUALYSE 80 génère automatiquement le chlore nécessaire à l'équilibre de l'eau de votre piscine faiblement chargée en sel.

Son concept semi-automatique supprime toutes les contraintes d'entretien grâce à un procédé d'auto nettoyage des électrodes par inversion de polarité.

Les matériaux, très haut de gamme, utilisés pour la fabrication des électrolyseurs vous garantissent l'excellente qualité de nos produits. L'électrolyseur intègre une électronique de commande dans un coffret en ABS et ses pattes de fixation, ainsi qu' une cellule équipée de plaques en titane recouvertes d'oxyde de ruthénium .

Table des matières

Installation 2
Le branchement électrique 2
Préparation 3
Mise en service 3
Utilisation 3
Cas de défaut 4
Caractéristiques 4
Conditions de garantie 4
Bon de garantie 5

Installation

Le boîtier électronique

Le boîtier électronique AQUALYSE 80 doit être installé loin des sources de chaleur, des fuites d'eau potentielles et des bidons ou réservoirs de produits susceptibles de dégager des vapeurs corrosives.

La cellule

Elle doit être le dernier élément après le filtre et après le système de chauffage si celui-ci existe sur votre installation de piscine. Entre la vanne de réglage et la cellule, on pensera à réserver une longueur de canalisation suffisante pour permettre le montage éventuel d'une sonde pH.

Une flèche sur la cellule indique le sens de passage de l'eau.

Le branchement électrique

Le boîtier électronique :

Le boîtier électronique de commande doit être alimenté en 230 V monophasé 50 Hz par la source électrique de la pompe, source que partage l'éventuel appareil de régulation PH.

Il est en effet impératif que ces éléments fonctionnent simultanément.

Le plus simple est donc de relier point à point les 3 fils du câble secteur de l'électrolyseur aux 3 fils du câble secteur de la pompe. Pour rappel :

- phase : fil brun,
- neutre : fil bleu,
- terre : fil vert/jaune.

La liaison à une terre correcte est impérative, tant pour la sécurité de l'utilisateur que pour le bon fonctionnement des appareils.

La mise en place d'un piquet de terre est recommandée et indispensable si la piscine est une coque ou si la piscine est équipée d'un volet roulant.

Connecter ensuite le câble d'alimentation de la cellule et le câble capteur de débit au boîtier électronique de commande (couleur des fils indifférente).

Préparation

Pour obtenir un fonctionnement optimum de l'électrolyseur, il est préconisé de verser dans le bassin 4.5 grammes de sel de qualité alimentaire par litre d'eau (4.5 kg par m³).
Le volume des piscines étant le plus souvent surestimé, procéder par étapes : ne mettre que 75% de la quantité théorique calculée ; 24H après, mesurer le taux de sel et compléter si nécessaire.

⚠ **Ne pas utiliser de sel agricole ou de déneigement.**

IMPORTANT : Respecter une période de 4 semaines minimum avant de verser du sel dans un bassin ayant un revêtement neuf à base de ciment.

- Effectuer 2 à 3 contrôles annuels du taux de sel (utiliser une trousse d'analyse de salinité)
- Effectuer des contrôles hebdomadaires du taux de pH et le corriger si nécessaire pour le maintenir entre 7.2 et 7.4 (utiliser une trousse d'analyse pH).
- Pour un fonctionnement optimum de votre électrolyseur :
  Le **tH** (« titre hydrotimétrique ») : mesure le taux de calcaire, doit être inférieur à 30 impérativement.
  Le **TAC** : mesure l'alcalinité, doit être compris entre 18 et 25.

Mise en service

⚠ **La mise sous tension de l'appareil doit se faire 24 heures après l'adjonction de sel .**

- Placer l'interrupteur « Production de chlore » sur position « normal » ou « mini » pour adapter le taux de production de chlore en fonction du volume de votre piscine.
  L'aiguille de l'indicateur doit se positionner sur la zone verte de l'échelle.
- Contrôler le taux de chlore dans le bassin après 24 heures de fonctionnement .
- En période hivernale : laisser fonctionner le système 4 heures par jour si la température de l'eau est égale ou supérieure à 15°C. En dessous de 15° C, **ne pas faire fonctionner l'appareil**.

Utilisation

Phase de démarrage :

- Vérifier que l'appareil et la cellule d'électrolyse sont installés conformément au chapitre installation. L'interrupteur « Production de chlore » est sur la position « normal » ou « mini ».

⚠ **Il est obligatoire de faire fonctionner l'appareil pendant un multiple de 4 heures (minimum : 4H ; 8H ; 12H ; 16H …). Vous aurez alors un traitement et une durée de vie de la cellule optimum.**

- La position « sur-chloration » sert à améliorer la production de chlore, si celle-ci s'avère insuffisante à cause d'un nombre de baigneurs élevé, d'un temps lourd et orageux. Quelques heures de fonctionnement sur cette position suffisent.
  - Positionner l'interrupteur M/A sur marche.
  - Le témoin lumineux « PRESENCE SECTEUR » s'allume en rouge.
  - Les témoins lumineux rouges « alarme débit » et « auto-nettoyage » s'éteignent
  - Le témoin lumineux rouge indiquant la position de production de chlore choisie est allumé.
  - Le taux de production de chlore est indiqué par l'indicateur :
    - zone verte : taux correct,
    - zone jaune : manque de sel,
    - zone rouge : trop de sel.

Cas de défaut

Tableau des pannes

Symptômes	Causes probables	Dispositions à prendre
Tous voyants éteints et ampèremètre à zéro (aiguille à fond à gauche).	Absence secteur.	1) S'assurer de la bonne position de l'interrupteur MARCHE/ARRET. 2) S'assurer de la présence du secteur (la pompe fonctionne t'elle ?) 3) Vérifier les fusibles. Ceux-ci se détruisent normalement en cas de forte surcharge secteur (problème sur réseau EDF ou foudre,…)
Disjoncteur déclenché.	Courant secondaire trop élevé.	1) Ré-enclencher le disjoncteur situé à l'extérieur du boîtier. 2) Si le disjoncteur se re-déclenche, le taux de sel est trop élevé. Réajuster à 4.5 g/l par apport d'eau neuve.
Teneur en chlore insuffisante.	pH trop élevé ou temps de filtration insuffisant ou teneur en sel trop faible.	1) Vérifier que le pH soit compris entre 7.2 et 7.4. 2) Augmenter la durée de filtration. 3) Réajuster le taux de sel à 4.5 g/l.
Dépôt blanchâtre sur les électrodes.	Eau trop dure ou déséquilibrée.	1) Prendre les mesures adéquates pour équilibrer l'eau 2) Nettoyer la cellule avec un produit approprié (contacter votre pisciniste).
Aiguille dans la zone jaune	Manque de sel ou t° de l'eau trop basse	Vérifier que le taux de sel est à 4.5 g/l. En période hivernale (eau à une température inférieure ou égale à 15°C) : **ne pas faire fonctionner l'appareil.**
Aiguille dans la zone rouge	Trop de sel	Rajouter de l'eau neuve. Réajuster à 4.5 g/l.

Caractéristiques

Encombrement mécanique (Hors tout) :

Hauteur : 255 mm
Largeur : 180 mm
Profondeur : 100 mm

Alimentation : **230 V / 50 Hz Monophasé**
Puissance nominale : 85 VA

Dosage de sel nécessaire : 4 g/l
Volume piscine : jusqu'à 80 m³

Cellule : nettoyage automatique par inversion de polarité toutes les 100 minutes environ. Période de repos de 15 minutes entre deux inversions.

Conditions de garantie

Les électrolyseurs sont garantis dans les cas de pannes dues à des défauts de fabrication ou à des défauts de matériaux.
En cas de panne couverte par la garantie, le propriétaire ou l'utilisateur doit tout d'abord contacter le plus rapidement possible son fournisseur. CORELEC garantit à l'acheteur original le boîtier d'alimentation et la cellule pour une période de deux ans si l'examen de la pièce défectueuse prouve que la panne est due à une faute de fabrication ou de matériaux.
Cette garantie ne couvre pas les cas suivants :

Défauts et détérioration provoqués par les fausses manœuvres, le mauvais usage (appareil laissé sous tension lors d'un contre lavage provoquant l'éclatement de la cellule), l'inobservance de nos conditions d'emploi, l'installation non conforme aux directives, l'usage excessif, l'usure naturelle, les catastrophes naturelles, et accidents extérieurs ainsi que les dommages provenant de l'intervention d'un tiers non-habilité.
Mais aussi : pour le branchement électrique sur une source autre que celle prévue par la notice, pour l'utilisation dans un autre but que celui de stériliser de l'eau d'une piscine, pour une insuffisance de débit d'eau au travers de la cellule, pour des chocs apparents, pour des traces de démontage.

CORELEC s'engage à réparer tous les boîtiers et cellules retournés dans le cadre de la garantie.
CORELEC n'accepte aucune responsabilité pour perte, dégâts ou blessures à des personnes ou propriétés résultant de panne de l'équipement. A moins d'une autorisation préalable expresse de CORELEC, toute réparation ou remplacement sera seulement effectué par CORELEC ou son distributeur autorisé et cette garantie ne couvrira pas tous les frais autrement encourus.

***NOTA** : Ne seront pris en garantie que les appareils accompagnés de la facture de vente datée et du bon de garantie retourné signé au vendeur par le client final*

REMARQUES TRES IMPORTANTES

Le taux de chlore contenu dans l'eau du bassin ne doit pas excéder 3 mg/litre avec un pH d'environ 7.2. Au delà, il y a risque de corrosion des équipements de la piscine.
Pour les piscines ayant été traitées par un procédé électrophysique ou PHMB, il faut absolument changer l'eau du bassin et rincer correctement le sable du filtre.

- Ne jamais introduire du sulfate de cuivre dans le bassin en guise d'anti-algues car les plaques en titane vieillissent prématurément.
- Pour améliorer le rendement de la cellule, nous vous conseillons d'utiliser du sel de qualité de type industriel ou d'adoucisseur (en aucun cas du sel agricole ou de déneigement). Le sel stabilisé n'est pas conseillé car la maîtrise du taux de stabilisant n'est pas évidente, il est préférable de stabiliser à part.
- Contrôler régulièrement le taux de sel. **Il ne doit en aucun cas descendre au-dessous de 3,5 g/l,** cela entraîne une usure prématurée de la cellule.
- Ne pas faire fonctionner votre électrolyseur si la température de l'eau de votre piscine descend au dessous de 15 ° degrés.
- Si votre eau présente un TH supérieur à 25, il faut impérativement traiter votre eau par un anti-calcaire approprié afin que votre électrolyseur fonctionne dans de bonnes conditions (risque d'entartrage de la cellule).
- Contrôler régulièrement votre taux de pH. Il doit se situer aux alentours de 7.3. Un pH trop élevé (> 7,7) ou trop faible (< 7,0) provoquera une usure prématurée de votre cellule d'électrolyse.

Bon de garantie

CACHET DE L'INSTALLATEUR	**UTILISATEUR**
	NOM / PRENOM :
	Adresse :
Date de l'installation : Numéro de série :	Date : Signature :